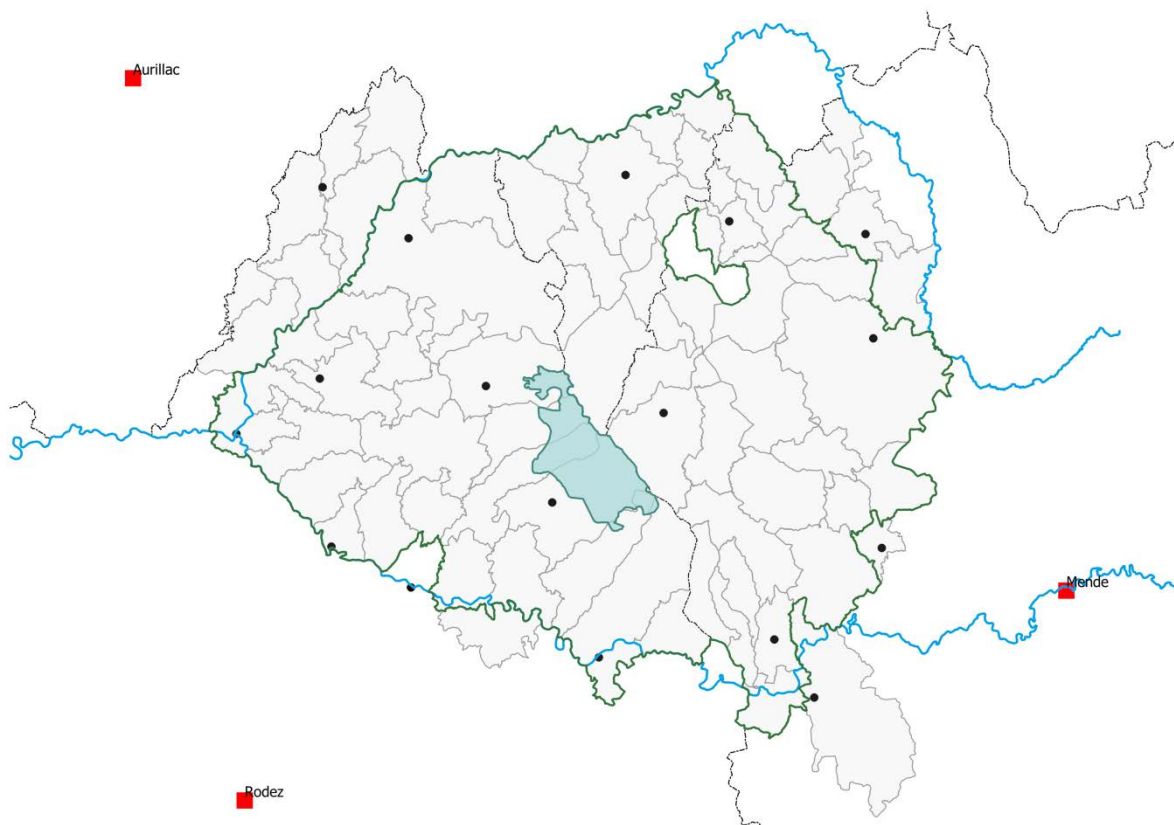


FICHE DE SYNTHÈSE DU SITE NATURA 2000

Retrouvez toutes les informations sur le site internet de l'INPN :
<http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR7300871>



Site : FR 7300871 « Plateau central de l'Aubrac aveyronnais »
ZSC : Arrêté du 22/08/2006
Département : Aveyron (100%)
Surface du Site : 7 081 ha
Opérateur / animateur du site : Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR Aubrac

DESCRIPTION DU SITE :

Le site s'étend sur le versant sud-ouest du plateau de l'Aubrac, depuis le faite qui culmine à 1 439 m aux Truc d'Aubrac. Il offre une diversité paysagère composée des estives et tourbières d'altitude, des grandes forêts domaniales et des prairies de mi-versant à proximités des fermes les plus hautes de l'Aubrac. Il est largement drainé par un ensemble de torrents, appelés boraldes, qui dévalent ce versant pentu de l'Aubrac en direction du Lot.

Plusieurs éléments ont concouru au classement de cette zone en site d'intérêt communautaire :

- la présence de tourbières abritant des habitats tourbeux d'intérêt communautaire ;

- les estives composées et prairies et pelouses d'intérêt communautaires ;
- les boisements d'altitude où se côtoient hêtraies, ripisylves et forêts de ravin, et qui accueillent une faune rare.

L'enjeu de conservation de cette diversité d'habitats dans un bon état de conservation, est majeur : Chacun subissent des atteintes et des menaces qui remettent en cause leur bon état de conservation.

Mesures de conservation

Afin d'atteindre les objectifs de conservation de ces habitats, différentes mesures de gestion sont mises en œuvre :

- gestion conservatoire en faveur de la préservation des tourbières
- mesures agro-environnementales de réduction de la fertilisation, d'adaptation du chargement de pâturage
- mesures de gestion forestières favorables aux habitats autant qu'aux espèces qui s'y développent (Rosalie des Alpes par exemple)

LES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE DU SITE :

Habitats d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Surface (ha)	Etat de conservation	Menaces principales
Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara spp.</i>	3140 (3140-2)	26.4 ha	Assez commun – stable	Eutrophisation et piétinement quand situées en prairies
Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>	3260 (3260-3)	2.2 ha	Rare – stable	Eutrophisation et piétinement de berges
Landes sèches européennes	4030 (4030-13 et 4030-17)	37.4 ha	Assez commun – stable	Débroussaillage Pâturage inadapté Boisement
Formations montagnardes à <i>Cytisus purgans</i>	5120 (5120-1)	13.7 ha	Peu commun – stable	Débroussaillage Pâturage inadapté Boisement
Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrat siliceux des zones montagnardes	6230* (6230-4)	817.4 ha	Commun - stable	Pâturage inadapté Fertilisation ou chaulage
Prairies humides semi-naturelles à hautes herbes	6410 (6410-11)	6.8 ha	Rare - stable	Drainage Fertilisation ou chaulage Pâturage inadapté
Mégaphorbiaie hydrophiles d'ourlets planitiales et des étages montagnards à alpin	6430 (6430-8)	ponctuel	Très rare - en déclin	Drainage Fertilisation ou chaulage Pâturage inadapté
Prairies de fauche de montagne	6520 (6520-1)	114.7 ha	Assez commun – en déclin	Fertilisation ou chaulage
Tourbières hautes actives	7110 (7110-1)	5.1 ha	Rare – en déclin	Pâturage inadapté Drainage
Tourbières hautes	7120	2.9 ha	Rare – en	Pâturage inadapté

dégradées encore susceptibles de régénération naturelle	(7120-1)		déclin	Drainage
Tourbières de transition et tremblants	7140 (7140-1)	14.1 ha	Rare – en déclin	Pâturage inadapté Drainage
Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i>	91E0 (91E0-8)	81.5 ha	Assez commun - stable	Travaux forestiers inadaptés
Hêtraies atlantiques, acidophiles à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois <i>Taxus</i>	9120 (9120-3 et 9120-4)	53.6 ha	Assez rare – stable	Travaux forestiers inadaptés
Forêts de pentes, éboulis, ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	9180* (9180-10 et 9180-1)	3.4 ha	Rare – en déclin	Travaux forestiers inadaptés

ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE PRESENTES :

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Elément quantitatif	Etat de conservation	Menaces principales
Rosalie des Alpes	1087	Inconnu	bon	Retrait trop lent des coupes forestières Gestion forestière inadaptée
Ecrevisse à pieds blancs	1092	Inconnu	Bon	Eutrophisation et piétinement de berges Suppression des ripisylves
Loutre d'Europe	1355	Inconnu	Bon	Eutrophisation et piétinement de berges Suppression des ripisylves Drainage
Petit Botryche	1419	Moins de 10 individus	Moyen	Pâturage inadapté
Ligulaire de Sibérie	1758	1 000 à 10 000 individus	Bon	Drainage

PRINCIPAUX OBJECTIFS DU SITE :

Habitat ou espèces visés	Objectifs principaux	Exemple de mesures de gestion
Tous	Gestion conservatoire des habitats	Mesures agro-environnementales Gestion de zones tourbeuses Gestion de milieux forestiers

		Gestion d'espèces envahissantes
Tous	Information et sensibilisation	Informé et sensibiliser le grand public Informé et sensibiliser les professionnels du tourisme et loisirs
4030, 5120, 6410, 6430, 91E0, 9120 1087	Intégration des préconisations dans les documents de gestion	Informé et sensibiliser le monde sylvicole Informé et sensibiliser le monde agricole
Ligulaire de Sibérie, Petit Botryche	Amélioration du suivi	Suivi de la Ligulaire de Sibérie Etudes des Ecrevisses

PATRIMOINE NATUREL :

Le site du Plateau central de l'Aubrac aveyronnais a été ajouté au réseau Natura 2000, en tant que Zone Spéciale de Conservation (Directive « Habitats » – DH) par un arrêté pris le 22 août 2006. Ce site aveyronnais, limitrophe de la Lozère et du Cantal, couvre une superficie de 7 081 ha située juste en aval de la ligne de sommets de l'Aubrac, sur les versants du Lot.

Ce site a été désigné pour préserver 14 habitats d'intérêt communautaire identifiés dans la DH, dont 4 sont d'intérêt prioritaire :

- les Tourbières hautes actives,
- les Forêts alluviales à Aulne glutineux et Frêne,
- les Forêts de pente ou de ravins à Érable et Tilleul, - les Formations herbeuses à Nard.

Ce site présente également 11 espèces ciblées par la DH dont 5 sont jugées très rares en France :

- la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*), un mammifère appréciant les cours d'eau de l'Aubrac pour se nourrir et se reproduire,
- la Rosalie des Alpes (*Rosalia alpina*), un insecte bleu utilisant le bois mort des hêtraies du plateau pour se reproduire et s'alimenter,
- l'Écrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*), une écrevisse dont les pattes sont fines et très claires qui peuple les petits ruisseaux à la limite entre les estives et les forêts,
- la Ligulaire de Sibérie (*Ligularia sibirica*), une fleur jaune « relique » de l'ère glaciaire,
- le Petit Botryche (*Botrychium simplex*), une toute petite plante de moins de 2 cm de haut.